

Mais cette question présente aussi un autre aspect. Il faut songer aux gens qui s'efforcent de leur mieux de produire. L'autre jour, l'honorable député de Dauphin (M. Zaplitny) m'a profondément froissé en disant que les manufacturiers n'avaient cure de la production, qu'ils s'intéressaient uniquement aux bénéfices réalisés. Il a peint nos manufacturiers sous des traits extrêmement durs et peu flatteurs. Mais, je le demande à la Chambre, sa description était-elle juste? Est-ce un groupe de gens si différents de nous tous et si pervers qu'ils mènent une vie que tous nous jugeons répréhensible? Le tableau me semble exagéré.

M. ZAPLITNY: Je n'ai pas dit pervers.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je ne fais qu'interpréter les paroles de l'honorable député qui a dit que les fabricants ne s'intéressent pas à la production. J'ai entretenu des relations assez étroites avec des hommes d'affaires et dans l'ensemble ils tiennent avant tout à accomplir du beau travail. Ils s'intéressent sans doute aux bénéfices. Je me rappelle l'un d'eux qui faisait de l'excellent travail, qui produisait le meilleur article possible au plus bas prix. Les bénéfices, disait-il, sont des sous-produits, ils sont assurés à celui qui s'acquitte bel et bien de sa tâche. Cet homme tenait en tout premier lieu à accomplir du bon travail et j'estime qu'il en est ainsi de la plupart des fabricants.

Un autre grand avantage de l'exploitation privée, c'est qu'elle permet de juger de la valeur des méthodes. Ces hommes se font contrepoids. Nous parlons du régime des profits, mais il faudrait l'appeler le régime des profits et pertes. On a dit à la Chambre que le fabricant fixe lui-même ses prix. Il n'en fait rien, car s'il le faisait, verrions-nous les faillites dont nous sommes témoins tous les jours? Mais pas du tout. Tant qu'il y a concurrence, il ne fixe pas ses prix. Je reviendrai sur la question de la concurrence, mais mon temps de parole tire à sa fin et je dois me hâter.

Je ne veux pas reprendre mon siège sans faire, comme je l'ai promis, justice de certains reproches qu'on adresse au régime de l'entreprise privée. Je sais que la concurrence est souvent entravée, qu'il existe des ententes en matière de prix et qu'il y a des quasi-monopoles. A mon sens,—et j'aimerais que tous mes amis parmi les gens d'affaires m'entendent,—ceux qui ont foi en l'entreprise privée doivent assurer une véritable concurrence et admettre la nécessité de la réglementation dans certains cas, celui du service téléphonique, par exemple où un monopole ou un quasi-monopole est probablement préférable à tout autre régime. Il faut choisir entre les deux méthodes.

[M. Macdonnell (Muskoka-Ontario).]

Nous devons chercher sans relâche, avec diligence et pénétration tous les moyens susceptibles d'assurer une véritable concurrence. Je ne nie pas que ce soit difficile. C'est Herbert Morrison, je crois, qui a déjà dit, en Angleterre: "Nous voulons que l'entreprise privée fasse preuve d'initiative au lieu d'en manquer". Ceux d'entre nous qui préconisent la concurrence devraient partager cet avis. Pour ma part, j'en conviens.

Récemment, j'ai été vivement impressionné par une allocution qu'a formulée feu sir Alfred Mond à la Chambre des communes britannique, il y a vingt-cinq ans, au cours d'un débat intéressant auquel feu le très honorable Philip Snowden a pris part. Je conseille aux honorables députés de le lire. Au sujet de l'efficacité des organismes considérables, un homme d'affaires américain lui avait dit que les parties constituantes d'un tel ensemble, une fois affranchies de l'autorité centrale, s'acquittent plus avantageusement de leur tâche qu'autrement. Elles obtiennent de meilleurs résultats parce qu'elles se sont débarrassées des chinoïseries administratives et des frais généraux propres à des groupements considérables. Cela m'a intéressé et il m'a fait plaisir d'apprendre, récemment, que le coût de revient des sociétés importantes n'est pas le moins élevé. Je tiens le renseignement d'une publication que je n'ai pas sous la main; elle se fonde sur la statistique du prix de revient, toutefois, pour démontrer que le prix de revient s'établit à son plus bas niveau dans les sociétés d'importance moyenne. Donc, ceux d'entre nous qui croient en la liberté et qui désirent garder chez nous le champ aussi large que possible à l'économie libre n'ont aucune raison de douter de l'efficacité d'un tel régime. Compte tenu des antécédents, les gens impartiaux conviendront que la liberté, la concurrence et un régime qui donne libre cours à l'initiative des particuliers et se fonde sur l'existence d'aiguillons appropriés, tout en maintenant la réglementation nécessaire, ces éléments, dis-je, assureront la production, fruit de l'aiguillon. Ainsi, nous obtiendrons la sécurité sociale que nous souhaitons tous.

M. BONA ARSENAULT (Bonaventure): L'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) vient de prononcer un beau discours, mais je regrette de ne pouvoir partager toutes ses opinions sur cette question. La semaine dernière l'honorable représentant de Stanstead (M. Hackett),—je suis heureux de le voir à son siège cet après-midi,—a défié les députés des circonscriptions rurales du Québec d'accepter le programme de réglementation du Gouvernement. Je m'enorgueilliss du fait que je fus l'un de ceux qui